



## **AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**

**N°01/ASMI/MIRAP/ADM/DAF/CFI DU 08 FEVRIER 2023**

**EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION  
DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION  
(MIRAP) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT1) ET  
DE DOUALA (LOT2)**

L'Administrateur de la **MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)**, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des entreprises qui désirent participer à la pré-qualification en vue d'accompagner la MIRAP dans l'organisation de ses marchés dans les villes de Yaoundé (Lot1) et de Douala (Lot2).

Ces prestations seront financées par le Budget de la MIRAP au titre de l'Exercice Budgétaire 2023, imputation 670110.

### **I- OBJET DE LA SOLICITATION**

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des entreprises devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'accompagnement de la MIRAP dans l'organisation de ses marchés dans les villes de Yaoundé (Lot1) et de Douala (Lot2).

### **II- DESCRIPTION DE LA PRESTATION**

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

<b>LOT1 (Yaoundé)</b>	<b>LOT2 (Douala)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage et démontage des chapiteaux ;</li> <li>- Gardiennage et sécurisation des chapiteaux ;</li> <li>- Manutention des produits et des chapiteaux ;</li> <li>- Relevé des statistiques et saisie des données dans le logiciel STATMAMI,</li> <li>- Calibrage des produits, Affichage et surveillance des prix ;</li> <li>- Sécurisation du site/nuit;</li> <li>- Sécurisation du site/jour;</li> <li>- Nettoyage et aménagement du site ;</li> <li>- Multiplication des fiches de relevé des données statistiques et des procès-verbaux de tenue des marchés ;</li> <li>- Mise à disposition des tables, chaises plastique ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage et démontage des chapiteaux ;</li> <li>- Gardiennage et sécurisation des chapiteaux ;</li> <li>- Transport des chapiteaux</li> <li>- Manutention des produits et des chapiteaux ;</li> <li>- Relevé des statistiques et saisie des données dans le logiciel STATMAMI,</li> <li>- Calibrage des produits, Affichage et surveillance des prix ;</li> <li>- Sécurisation du site/nuit;</li> <li>- Sécurisation du site/jour;</li> <li>- Nettoyage et aménagement du site ;</li> <li>- Multiplication des fiches de relevé des données statistiques et des procès-verbaux de tenue des marchés ;</li> <li>- Mise à disposition des tables, chaises</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Electrification du site ;</li> <li>- Surveillance du strict respect des mesures barrières de lutte contre le covid 19 ;</li> <li>- Elaboration des rapports des marchés ;</li> <li>- Supervision des activités dans le site ;</li> <li>- Rendre régulièrement compte à la MIRAP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plastique ;</li> <li>- Electrification du site ;</li> <li>- Surveillance du strict respect des mesures barrières de lutte contre le covid 19 ;</li> <li>- Elaboration des rapports des marchés ;</li> <li>- Supervision des activités dans le site ;</li> <li>- Distribution des correspondances dans les administrations ;</li> <li>- Rendre régulièrement compte à la MIRAP.</li> </ul>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **III- CRITÈRES DE QUALIFICATION**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises camerounaises ;
- Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
  - Présenter un dossier Administratif conforme ;
  - Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
  - Justifier d'une bonne expérience dans le domaine de l'organisation des Marchés Témoins Périodiques, Marchés Forains et Marchés Témoins Spéciaux.

### **IV- DOSSIER DE CANDIDATURE**

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

#### **1- : Volume 1 (Pièces administratives)**

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Nationale Restreint s'il est présélectionné ;
- Les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- Une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- Une attestation de non-redevance en cours de validité ;
- Une attestation d'immatriculation en cours de validité ;

- L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

## **2 - Volume 2 (Dossier technique)**

Le dossier technique devra comprendre :

- ***Les moyens humains*** : la liste du personnel d'appui.
- ***Les références de l'entreprise***: l'entreprise devra fournir les documents attestant qu'elle a organisé avec succès au cours des deux (02) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins cinq (05) éditions des Marchés Témoins Périodiques dans les villes de Yaoundé et Douala.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats/bons de commandes administratif ainsi que les attestations de service fait délivrées par les Maîtres d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et dernière pages.

Ces documents devront être clairs et lisibles et faire ressortir :

- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
  - Le lieu d'exécution du marché ;
  - L'attestation de service fait délivrée par le Maître d'Ouvrage ou par ses services ;
  - Le procès-verbal de réception des travaux.
- ***Les moyens logistiques techniques et matériels*** : le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après : un minimum de cinq (05) téléphones portables et un (01) véhicule pick-up le cas échéant.

**NB** : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

- ***L'autorisation de vérification des déclarations*** : cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre à la MIRAP de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le

dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

- **Note Technique** : les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

## **V- CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES ENTREPRISES**

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

### **1- Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique inférieure à 70/100;

### **2- Critères essentiels**

- Personnel (sur 80 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 20 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat encours avec la MIRAP, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

L'avis d'Appel d'Offres National Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

**NB** : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

## **VI- DÉPÔT DES DOSSIERS**

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé au siège de la MIRAP sise au quartier ELIG ESSONO, BP 13712 Yaoundé-Cameroun, Tél (237) 222234145, Fax 222 23 41 46, 6 77 82 84 96, Email:mirap\_cm@yahoo.fr, le 03 Mars 2023 à 15 heures précises au plus tard, heures locales avec la mention :

«N°01/ASMI/MIRAP/ADM/DAF/CFI DU 08 FEVRIER 2023 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES DEVANT ACCOMPAGNER LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) DANS L'ORGANISATION DE SES MARCHES DANS LES VILLES DE YAOUNDE (LOT1) ET DE DOUALA (LOT2) POUR LE COMPTE DE LA MIRAP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023,  
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

## **VII- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables à la MIRAP sise au quartier ELIG ESSONO, BP 13712 Yaoundé-Cameroun, Tél (237) 222234145/677828496, Fax 222 23 41 46, Email:mirap\_cm@yahoo.fr

## **VIII- PUBLICATION DES RÉSULTATS**

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'accompagnement de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP) dans l'organisation de ses marchés dans les villes de Yaoundé (Lot1) et de Douala (Lot2), conformément au Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

*Yaoundé le, .....*

### **Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MIRAP ;
- DAF/CF/AFC-MIRAP ;
- ARCHIVES, CHRONO.

**L'ADMINISTRATEUR,**  
*Maître d'Ouvrage.*